

CONTACTS

Bureau d'accueil :
4 Espace Brassens
16130 Ars en Saintonge
Du mardi au vendredi
De 9h à 16h

Téléphones :

Bureau : 05.45.32.43.17
Urgences : 06.11.94.34.62

Courriels :

secretariat.lecasa@gmail.com
dm.lecasa.pch@gmail.com

Site internet :

[Http://soutien-aux-aidants.fr/](http://soutien-aux-aidants.fr/)

Forum :

[Http://www.laparoleauxaidants.forumgratuit.fr](http://www.laparoleauxaidants.forumgratuit.fr)

N° SIRET : 527 982 987 00028 – APE : 8810 A – Code juridique : 9220
N° Prestataire de formation : 54 16 00778 16
Ce numéro ne vaut pas agrément de l'État

Avec le soutien de :



SOUTIEN AUX AIDANTS FAMILIAUX

Le Collectif inter- Associatif de Soutien aux Aidants



*Lorsqu'accompagner un
proche dépendant devient
trop lourd.*

*Quel que soit l'âge de l'Aidant et quels que soient le
handicap et la pathologie de la personne aidée.*



INFORMATION & FORMATIONS :

LE CASA est prestataire de **formations pour les Aidants familiaux** et pour les professionnels des services à la personne, sur 12 thématiques destinées à soutenir et alléger le quotidien des aidants.



ÉCOUTE & SOUTIEN :

Temps d'échanges en groupes de parole thématiques pour partager la charge de chacun et échanger, avec l'une de nos psychologues.

Suivi personnalisé à la demande par un membre de notre équipe, selon les besoins.

ANIMATIONS & SOLUTIONS de RÉPIT :

Ateliers restructurifs (Cuisine – photo – dessin-peinture – Écriture – Informatique...), **Sorties** nature ou culturelles à la journée.

Suppléance au domicile de la personne aidée par des professionnels de nos structures partenaires agréées (sur demande), pour libérer du temps pour vous.

Négociation **d'accueil de jour ou temporaire** auprès de structures régionales compétentes, pour vous libérer quelques jours.

Séjours-répît pour aidants seuls et/ou **vacances partagées** aidants/aidés pour souffler, se détendre et partager de bons moments dans une ambiance conviviale.



SOUTIEN SPÉCIFIQUE des JEUNES AIDANTS :

De très jeunes aidants peuvent être amenés à soutenir un proche malade ou handicapé, ou à participer de manière démesurée aux tâches domestiques pour aider l'aidant principal. LE CASA propose de recenser ces jeunes et de mettre en place **des activités spécifiques de soutien pour préserver leur enfance**.

ACCOMPAGNEMENT de la « POST-AIDANCE » :

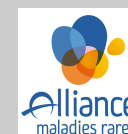
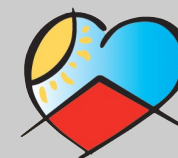
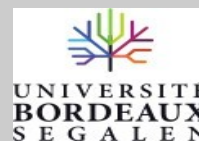
LE CASA poursuit son soutien auprès des aidants qui perdent leur rôle suite au décès, à l'entrée en institution, à la rémission ou à la reprise d'autonomie de leur proche aidé, afin **d'accompagner leur reconstruction et leur réinsertion sociale**.

Notre réseau de partenaires opérationnels



APC-Parkinson-16

CLV-Diabétiques 1



LE CASA dispose d'une Charte qualité de services, adaptée de celle de la Socialplatform européenne pour les services sociaux et de santé.